



**CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA
27 MARS 2013
SALLE ANDREW S. HAYDON
10 H**

**SUITE À DONNER AUX ÉLÉMENTS APPROUVÉS PAR LES COMITÉS EN
VERTU DES POUVOIRS QUI LEUR SONT DÉLÉGUÉS**

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité de l'urbanisme a approuvés en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 26 février 2013 :

11. RÉDUCTION DU MONTANT DU RÈGLEMENT FINANCIER DES EXIGENCES DE STATIONNEMENT POUR LE 5, AVENUE HAMILTON
ACS2013-CMR-PLC-0001 KITCHISSIPPI (15)
-

Que le Comité de l'urbanisme approuve :

1. **Que le montant à payer du Règlement financier des exigences de stationnement pour un espace de stationnement de Beyond the Pale Brewery soit réduit à 1 \$.**

ADOPTÉE

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des transports a approuvés en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 03 mars 2013 :

- 4 DEMANDE DE REPORT DU TROTTOIR DE L'AVENUE BOTSFORD SUD
ALTA VISTA (18)
-

MOTION

ATTENDU QUE la Ville met en œuvre le programme de construction prescrit dans le Plan de la circulation piétonnière; et

ATTENDU QUE le plan prévoit la construction d'un trottoir sur l'avenue Botsford Sud; et

ATTENDU QUE la collectivité priorise la construction d'un trottoir sur l'avenue Saunderson; et

ATTENDU QUE la collectivité ne croit pas que la construction d'un trottoir sur l'avenue Botsford Sud soit nécessaire à ce moment-ci; et

ATTENDU QUE le meilleur moyen d'obtenir l'appui de la collectivité pour la construction de trottoirs réside dans une compréhension étendue de la connectivité; et

ATTENDU QUE le plus bel exemple de connectivité communautaire surviendra lorsque les trottoirs de l'avenue Botsford Nord et de l'avenue Botsford Sud pourront être conçus et construits au même moment;

QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de reporter la conception et la construction du trottoir de l'avenue Botsford Sud jusqu'au moment où la conception et la construction des tronçons nord et sud pourront être entreprises simultanément.

ADOPTÉE